

# ZEC Martin-Valin

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE  
MARTIN-PÊCHEUR INC.

ZEC MARTIN-VALIN

## **RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

NOVEMBRE 2018

*Ghyslain Marchand – Président*  
*Martin Privé – CPA Auditeur CA*



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**  
**ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.**  
**MERCREDI 27 mars 2019 À 19H00**  
**Hôtel La Saguenéenne**  
**250 rue Des Saguenéens, Chicoutimi**  
**Salle : Le Fjord-Du-Saguenay**

---

**Ordre du jour**

- P-01 Ouverture de l'assemblée
- P-02 Mot de bienvenue et présentation des administrateurs
- P-03 Acceptation de l'ordre du jour
- P-04 Lecture et acceptation du procès-verbal du 04 avril 2018
- P-05 Message du président et lecture du rapport annuel du conseil d'administration
- P-06 Ariane Phosphate
- P-07 Ratification des actes posés par le conseil d'administration
- P-08 Règlement concernant l'enregistrement des usagers
- P-09 Présentation du plan stratégique
- P-10 Rapport financier au 30 novembre 2018
- P-11 Nomination d'un vérificateur
- P-12 Élection de six postes au conseil d'administration

Présentation des candidats

Pause et votation

- P-13 Résultat des élections
- P-14 Varia
- P-15 Levée de l'assemblée



## **MOT DU PRÉSIDENT**

*Comme porte-parole du conseil d'administration de l'association chasse et pêche Martin-Pêcheur inc. c'est avec plaisir que je vous souhaite, en mon nom personnel ainsi que celui de tous les administrateurs, la bienvenue à cette rencontre annuelle et un gros merci pour votre présence.*

*Celle-ci permet de vous présenter les actions entreprises, les résultats obtenus durant la saison 2018 et de discuter avec vous, par rapport à vos attentes.*

*Les ZECS du Québec vivent depuis quelques années une problématique au niveau de la relève. Pour notre ZEC, ceci est un défi majeur et tous les administrateurs, gestionnaires se sont penchés sur ce dossier afin de trouver de nouvelles activités, d'offrir de nouveaux services tout en protégeant ceux existants (chasse et pêche) qui sont notre priorité. Soyez assuré que toutes ces discussions tiennent compte du respect de la faune, de l'environnement et de la tranquillité de nos villégiateurs.*

*Nous poursuivrons à améliorer les infrastructures existantes comme (canot-camping, sentiers pédestres, pêche à gué etc) L'orientation prise par le conseil d'administration permettra de maintenir la ZEC Martin Valin à un niveau de haute qualité, de créativité et surtout sa capacité d'innover pour rendre le milieu propice à tous les utilisateurs. La satisfaction de notre clientèle est très importante en appliquant de nouvelles normes de service et en améliorant nos différents systèmes informatiques pour suivre l'évolution technologique.*

*Je voudrais remercier au nom du conseil d'administration et en celui de tous les membres de la Zec Martin-Valin, les bénévoles, partenaires et les travailleurs qui œuvrent pour l'avancement de la Zec.*

*Ghyslain Marchand, président*

## **ADMINISTRATEURS ÉLUS**

---

ASSELIN CAMIL	Fin de mandat
BLACKBURN DANIEL	Fin de mandat
GOBEIL GAÉTAN	Élu jusqu'à l'assemblée générale 2019
LAPOINTE RAYNALD	Élu démissionnaire
LESSARD CARL (Finance)	Fin de mandat
MARCHAND GHYSLAIN (Président)	Fin de mandat
MASSON HÉLÈNE	Élu jusqu'à l'assemblée générale 2019
RÉAL TREMBLAY	Élu jusqu'à l'assemblée générale 2019

## **LE PERSONNEL ADMINISTRATIF (SANS DROIT DE VOTE)**

---

BOUCHARD MANDY	Directrice
TRUDEAU JULIE	Adjointe à la gestion
DORÉ MAXIME	Adjoint aux opérations

## **CONSEILLER JURIDIQUE**

---

M <sup>e</sup> BOIES KARINE	Avocate Cabinet Cain Lamarre
M <sup>e</sup> TREMBLAY ARIANNE	Avocate Cabinet Cain Lamarre

## **LISTE DES EMPLOYÉS AU 30 NOVEMBRE 2018**

---

<b><u>EMPLOYÉS</u></b>	<b><u>FONCTION</u></b>	<b><u>ANNÉE</u></b>
Blackburn Dany	Assistant Patrouilleur	38 Ans
Caron René	Assistant Patrouilleur	35 Ans
Lalancette Rémi	Assistant Patrouilleur	35 Ans
Tremblay Denis	Assistant Patrouilleur	33 Ans
Gagné Martin	Assistant à l'accueil	32 Ans
Petit Luc	Assistant à l'accueil	30 Ans
Dufour Yvon	Assistant à l'accueil	30 Ans
Fradet Dany	Assistant à l'accueil	24 Ans
Girard Nancy	Assistante à l'accueil	17 Ans
Bouchard Stéphane	Assistant à l'accueil	10 Ans
Girard Audrey	Préposée à l'accueil occasionnelle	7 Ans
Harvey Marie-Josée	Préposée à l'accueil occasionnelle	4 Ans
Simard Alexandra	Préposée à l'accueil étudiante	4 Ans
Patry Barbara-Anne	Préposée à l'accueil occasionnelle	2 Ans
Dallaire Jordan	Préposé à l'accueil occasionnel	2 Ans
Savard Stéphanie	Préposée à l'accueil occasionnelle	2 Ans
Tremblay Jérôme	Préposé à l'accueil étudiant	2 Ans
Boudreault Yves	Journalier occasionnel	2 Ans

## Notes

---

*Note 1* Afin d'alléger la lecture de ce document, là où la forme féminine n'est pas appliquée, celle-ci est sous-entendue, s'il y a lieu.

*Note 2* Signification des abréviations :

*MRC :* MRC du Fjord-du-Saguenay

*RRGZ :* Regroupement régional des gestionnaires de Zecs

*TNO :* Territoire non organisé

*ZEC :* Zone d'exploitation contrôlée

*RNI :* Règlement sur les normes d'intervention (en milieu forestier)

*MFFP :* Ministère des forêts de la faune et des parcs

*PDAR :* Plan de développement et d'aménagement récréotouristique

**Procès-verbal : Assemblée générale annuelle de l'Association chasse et pêche Martin-pêcheur inc., tenue au Centre de Congrès & Hôtel La Saguenéenne de Chicoutimi le mercredi 04 avril 2017 à 19h00**

**P-01 Ouverture de l'assemblée**

Le président du conseil d'administration, monsieur Raynald Lapointe, souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

- 57 membres titulaires
- 8 membres auxiliaires

**P-02 Mot de bienvenue et présentation des administrateurs**

Le président fait la lecture du mot de bienvenue et présente les administrateurs actifs au conseil d'administration.

**P-03 Acceptation de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

P-01 Ouverture de l'assemblée

P-02 Mot de bienvenue et présentation des administrateurs

P-03 Acceptation de l'ordre du jour

P-04 Lecture et acceptation du procès-verbal du 29 mars 2017

P-05 Message du président et lecture du rapport annuel du conseil d'administration

P-06 Ariane Phosphate

P-07 Ratification des actes posés par le conseil d'administration

P-08 Modification aux lettres patentes

P-09 Projet chasse à l'ours

P-10 Rapport financier au 30 novembre 2017

P-11 Nomination d'un vérificateur

P-12 Proposition de transition électorale

## P-13 Élection de quatre postes au conseil d'administration

Présentation des candidats

Pause et votation

P-14 Résultat des élections

P-15 Varia

P-16 Levée de l'assemblée

Suite à la lecture, M. Lapointe demande à l'auditoire s'il y a des points à ajouter au varia. Aucun ajout demandé

### **Résolution AGA-17-01**

**IL EST PROPOSÉ PAR : JEANNOT DESBIENS**

**APPUYÉ PAR : RÉAL TREMBLAY**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'ACCEPTER L'ORDRE DU JOUR**

### **P-04 Lecture et acceptation du procès-verbal du 29 mars 2017**

Le président du conseil d'administration invite la coordonnatrice, Mme Mandy Bouchard, à faire la lecture du procès-verbal.

Suite à la lecture, le président du conseil d'administration demande s'il y a des commentaires sur le procès-verbal de l'assemblée de 2017.

Il n'y a aucun commentaire d'émis par les membres présents.

### **Résolution AGA-17-02**

**IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIC LÉVESQUE**

**APPUYÉ PAR : WILBROD LESSARD**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'ACCEPTER LE PROCÈS-VERBAL TEL QUE LU AUX MEMBRES PRÉSENTS.**



### **P-05 Message du président**

Le président du conseil d'administration, Raynald Lapointe, fait la lecture de son introduction du rapport annuel. Avant de commencer, il précise à l'assemblée que les questions et commentaires seront pris à la fin de la présentation du rapport des comités.

Le président du conseil d'administration invite les représentants des différents comités à faire la lecture de leur rapport respectif au sein du rapport annuel. Les administrateurs responsables d'un comité font la lecture de leur rapport. À la fin des lectures, le président du conseil d'administration demande une proposition afin d'accepter le rapport annuel.

### **Résolution AGA-17-03**

**IL EST PROPOSÉ PAR :FRANCE HUDON**

**APPUYÉ PAR :MARTIN HARVEY**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'ACCEPTER LE RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TEL QUE LU À L'ASSEMBLÉE.**

### **P-06 Présentation Ariane Phosphate**

Monsieur Lapointe invite M. Éric Arseneault, directeur de l'environnement durable et M. Martin Cloutier responsable du dossier de la route (transport) à venir faire une présentation, sur les développements du projet minier.

M. Raynald Lapointe remercie les représentants et demande s'il y a des questions.

**Question : Au sujet des camions. Quelle est la distance entre les camions qui se suivent?**

Ariane : Cela est variable; entre 100 mètres et 1 kilomètre

**Question : Pourrait-il avoir une plus grande distance?**

Ariane : On a prévu des zones de dépassement. Surtout dans la côte au kilomètre 18.

**Question : Les camions sont hors normes?**

Arianne : Oui

Arianne : Cela sera très sécuritaire. Il compare à la route à celle de Saint-Ludget-De-Milot(chemin chutes-des-passes) C'est le modèle dont on se base pour la future route. Surface totale environ 12 mètres et demi. Plus les fossés. La route sera faite en conséquence. On compte sur une bonne signalisation et un bon comportement de tous les utilisateurs.

**Question : De l'abats-poussière ça consiste à quoi? Et la fréquence d'épandage ressemble à quoi?**

Arianne: Chlorure de calcium ou magnésium- 3 applications par années. On va s'ajuster avec l'utilisation du chemin. Une étude de circulation a été effectuée en 2015.

**Question : L'hiver les chemins et les stationnements pour motoneiges seront-ils respectés?**

Ariane : La MRC a fait une étude sur l'achalandage, les stationnements et les chemins empruntés par les motoneiges. Oui, Arianne Phosphate prendra en considérations ses données, pour réaliser des stationnements pour motoneiges, pour la sécurité.

**Question : Les camions seront en paire. Quelle sera la fréquence de passage?**

Arianne : Deux camions au 12 minutes, dans les 2 directions.

**Question : Le tracé est officiel? Il va jusqu'à où par en haut de la Zec?**

Ariane : Oui, on débute au kilomètre 0 et il sera bien plus haut que le 83 kilomètres. On va plus loin que le varia. On contourne la Zec Onatchiway par le nord. On va construire un pont où la digue Marius-Caché.

Monsieur Lapointe clos les questions et remercie les représentants de la Cie Arianne Phosphate.  
(Applaudissements)

## **P-07 Ratification des actes posés par le conseil d'administration**

En tant que président du conseil d'administration, je demande une proposition afin d'approuver et de ratifier tous les règlements, résolutions et actes adoptés et posés par les administrateurs et officiers de la corporation, depuis la dernière assemblée générale annuelle des membres tenue le 29 mars 2017.

### **Résolution AGA-17-04**

**IL EST PROPOSÉ PAR :MARCEL PELLETIER**

**APPUYÉ PAR :RÉJEAN BEAULIEU**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'ACCEPTER LA RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

## **P-08 Modification aux lettres patentes**

Nous désirons informer les membres que la modification que nous souhaitons apporter aux lettres patentes avait été proposée et acceptée l'année passée.

Nous vous réitérons la modification que nous souhaitons apporter aux lettres patentes, soit :

Ajouter une disposition autorisant les membres à destituer un administrateur. Nous proposons également d'ajouter une disposition qui autorise les membres qui ont le droit de vote à destituer les administrateurs, ce que les anciens règlements généraux prévoyaient déjà. Toutefois, pour que les membres aient le pouvoir, il faut que ce pouvoir soit prévu dans les lettres patentes. Nous proposons donc d'ajouter la disposition suivante :

***Tout administrateur de la personne morale peut, en tout temps, être démis de ses fonctions et, le cas échéant, une autre personne dûment qualifiée peut être nommée pour le remplacer au conseil d'administration, par résolution adoptée à la majorité simple des voix des membres habiles à voter présents à une assemblée générale extraordinaire des membres convoquée à cette fin. L'avis de convocation de l'assemblée doit mentionner qu'une telle personne est passible de destitution.***

Afin de régulariser nos modifications, nous vous demandons l'autorisation de faire la demande de lettres patentes supplémentaires afin d'apporter la modification expliquée aux lettres patentes actuelles. Il est donc, demandé aux membres d'autoriser deux (2) administrateurs à signer la demande de lettres patentes supplémentaires.

**Nomination : pour accélérer le processus, nous vous proposons de nommer M. Ghyslain Marchand et Mme Hélène Masson**

- **Administrateur 1 \_\_Ghyslain Marchand\_\_**

**Administrateur 2 \_\_Hélène Masson\_\_**

Considérant que le conseil d'administration a été autorisé, par vote des deux tiers (2/3) des membres ayant le droit de vote, à déposer une demande de lettres patentes supplémentaires, afin d'apporter les deux modifications proposées aux lettres patentes de l'association.

Considérant que la demande de lettres patentes supplémentaires doit être signée par deux administrateurs.

### **Résolution AGA-17-05**

**IL EST PROPOSÉ PAR :GILLES LEBLOND**

**APPUYÉ PAR :JEANNOT DESBIENS**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'ACCEPTER LES MODIFICATIONS AUX LETTRES ET LA NOMINATION DES DEUX ADMINISTRATEURS SOUMIS.**

### **P-09 Chasse à l'ours**

Monsieur Lapointe invite Monsieur Martin Garon, du comité faune (chasse) à nous parler du projet Chasse à l'ours. Monsieur Garon explique le projet qui consiste à une chasse à l'ours organisé, avec appâtage.

**Un membre pose une question; Comme la chasse à cet animal se déroule le printemps, mais que la Zec n'est pas très accessible tôt au printemps, à cause de la neige, que prévoyez-vous faire?**

M. Garon répond qu'il faut suivre les dates établies par le ministère de la Faune. On commence ce projet. On verra au fur et à mesure.

Comme il n'y a pas d'autre question, Monsieur Lapointe remercie M. Garon de ces explications.

### **P-10 Rapport financier au 30 novembre 2017**

Monsieur Lapointe invite Monsieur Martin Privé et Madame Geneviève Morin, du bureau de comptable Martin Privé, à venir faire la présentation du rapport financier au 30 novembre 2017.

Suite à la lecture et aux explications, faisant suite aux vérifications des états financiers, une question est posée à Monsieur Privé;

**Question : Combien se chiffre l'aménagement du camping de remisage d'hiver?**

Monsieur Ghislain Marchand répond que cela a coûté aux environs de \$15,000.

Monsieur Lapointe remercie Monsieur Privé et Madame Morin pour leur bon travail.

### **Résolution AGA-17-06**

**IL EST PROPOSÉ PAR : JEAN-ROCK BONNEAU**

**APPUYÉ PAR : ROCK LESSARD**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'ACCEPTER LE RAPPORT FINANCIER DU 30 NOVEMBRE 2017.**

### **P-11 Nomination d'un vérificateur**

Le conseil d'administration propose de reconduire le bureau comptable Martin Privé à titre de vérificateur comptable pour l'année commençant le 1<sup>er</sup> décembre 2017 et se terminant le 30 novembre 2018.

Afin de continuer à vous offrir une transparence dans nos actions, pour le prochain rapport financier, l'Association recommande un rapport d'auditeur indépendant pour la vérification des états financiers.

### **Résolution AGA-17-07**

**IL EST PROPOSÉ PAR : REAL TREMBLAY**

**APPUYÉ PAR: GILLES SABOURIN**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**DE RECONDUIRE MARTIN PRIVÉ COMPTABLE POUR UN AUTRE MANDAT.**

## **P-12 Proposition de transition électorale**

Monsieur Lapointe explique que la décision prise en 2017, de mettre à jour et de modifier les règlements généraux de la Zec Martin-Valin, a occasionné une faiblesse dans notre processus d'élection.

Si cette formule actuelle perdure, cela implique qu'à l'assemblée générale de 2018, trois administrateurs seront en élection et qu'à l'assemblée 2019, ce sera six administrateurs.

Nous proposons que tous les administrateurs élus cette année le seront pour une période de deux ans.

Une acceptation de votre part permettrait de regagner un équilibre dans les élections futures. Nous aurions donc une année avec cinq administrateurs en élection et quatre l'année suivante.

Considérant la recommandation du Conseil d'administration, il est donc :

### **Résolution-AGA-17-08**

**PROPOSÉ PAR : ROSAIRE TREMBLAY**

**APPUYÉ PAR : JEANNOT DESBIENS**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

D'ACCEPTER QUE LE MANDAT DE TOUS LES ADMINISTRATEURS ÉLUS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 4 AVRIL 2018 LE SOIT POUR UNE PÉRIODE DE DEUX ANS.

## **P-13 Élection de quatre postes au conseil d'administration**

Le président du conseil d'administration propose de nommer Monsieur François Savard, administrateur de la Zec Onatchiway, afin de présider les élections du conseil d'administration.

### **Résolution-AGA-17-09**

**IL EST PROPOSÉ PAR : JEAN-FRANÇOIS RATTHÉ**

**APPUYÉ PAR : MARTIN HARVEY**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

DE NOMMER COMME PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS FRANÇOIS SAVARD.

Le président du conseil d'administration, Monsieur Lapointe, invite les administrateurs à céder leur place au président d'élection, afin que se déroule ladite élection. Le président d'élection annonce qu'il y a 3 administrateurs sortants et un administrateur démissionnaire au conseil d'administration. Ces administrateurs sont :

- Martin Garon
- Gaétan Gobeil
- Denis Laforge démissionnaire
- Hélène Masson

Suite à la période de candidatures qui s'est terminée le 21 mars 2018, nous avons reçu trois candidatures :

- Gaétan Gobeil
- Hélène Masson
- Réal Tremblay

Le président d'élection propose donc à l'assemblée de prendre une résolution afin d'accepter l'élection des trois candidats par acclamation.

### **Résolution-AGA-17-10**

**IL EST PROPOSÉ PAR : JEAN-ROCK BONNEAU**

**APPUYÉ PAR : CLARENCE OUELLET**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

D'ACCEPTER LES CANDIDATS COMME ADMINISTRATEURS DE L'ASSOCIATION POUR UN MANDAT DE 2 ANS

Le président d'élection fait part à l'assemblée générale annuelle qu'il y a possibilité, selon les statuts et règlements de l'association, qu'un ou plusieurs membres en règle et présents à l'assemblée, puissent poser leur candidature pour combler le vide au conseil d'administration.

Pas de candidature pas d'élection

### **Pause**

#### **P-14 Résultat des élections**

Aucune élection

Le président Monsieur Lapointe, remercie le président des élections, Monsieur François Savard, pour sa disponibilité.

Monsieur Lapointe poursuit en invitant Monsieur Martin Garon, à venir prendre la parole une dernière fois, devant les membres.

Monsieur Garon affirme qu'il est fier du travail accompli pendant ses années au C.A. de la Zec Martin-Valin et remercie les membres du Conseil d'administration, les travailleurs et tous les membres, pour leur appui.

(Applaudissements)

Monsieur Lapointe le remercie et invite le nouveau membre du conseil d'administration, Monsieur Réal Tremblay, a adressé quelques mots à l'assemblée.

Monsieur Tremblay se dit heureux de faire partie du nouveau conseil d'administration et souhaite faire un bon travail, au cours des prochaines années.

#### **P-15 Varia**

**Le président du conseil d'administration donne la parole aux membres désirant être entendus au varia.**

**Question : Un membre demande ce qu'il advient des roulottes qui n'ont pas sorti du territoire de la Zec, cet automne? Y aurait-il des pénalités pour les propriétaires fautifs?**

Monsieur Lapointe répond qu'on a fait une évaluation des roulottes demeurées sur la Zec et que cette liste a été remise au ministère de la Faune. Les administrateurs ont fait leur travail, ainsi que les gestionnaires. C'est maintenant à la MRC et au ministère de la Faune d'agir.

Monsieur Simon Larouche, à la direction régionale du MFFP, et qui est présent dans la salle, affirme avoir une soixantaine de dossiers à examiner. Le processus suit son tour.



**Question : Un membre demande s'il est vrai, que les détenteurs de la carte de méris, n'ont pas l'obligation de quitter le territoire de la Zec avec leur roulotte?**

Monsieur Larouche, du MFFP, dit que tout est pris en compte et des actions seront posées

**Question : Combien d'années encore pourrait-on avoir accès au camping rustique?**

M. Lapointe dit que rien ne permet de croire qu'il n'aura plus de camping rustique un jour. Il faut suivre les règles, comme la présence de toilette sèche, puit absorbant, etc. Le terrain doit être remis en état, lors du départ. Votre roulotte peut être déplacée et installée sur les stationnements aménagés pas la Zec, et ce gratuitement.

**Question : Qu'arrive-t-il lorsque les avis remis pour la conformité des roulottes, ne sont pas signés par les propriétaires?**

Monsieur Lapointe affirme que dorénavant, les efforts seront faits pour qu'un protocole soit suivi pour la remise d'avis réglementaire.

**Question : En ce qui concerne les terrains de camping rustique, serait-il possible d'avoir le même emplacement chaque année?**

Monsieur Lapointe affirme officieusement que oui. La réglementation antérieure était moins suivie par les administrateurs. Mais maintenant il faudra enregistrer votre roulotte et l'emplacement où elle sera installée. Le camping sur la Zec, n'est pas considéré nuisible pour celle-ci. Peut-être dans le futur, la Zec établira des zones pour le camping rustique. Tout doit se faire dans le respect.

**Question (Renaud Sirois) : Dès cet 'automne, pourrait-on enregistrer notre emplacement de camping rustique pour la saison prochaine?**

Monsieur Lapointe demande un an pour qu'on regarde à mettre en place un processus pour le camping rustique.

**Question : si quelqu'un d'autre est sur notre emplacement de camping rustique, que peut-on faire?**

Monsieur Lapointe demande qu'on nous laisse le temps de mettre en place un processus.

Monsieur Simon Larouche du MFFP, affirme que la Zec travaille fort pour mettre en place une manière de faire qui va plaire à tous. Il faut en tout temps, suivre la réglementation. On est dans une zone de tolérance.

**Question : les rebuts de vieilles roulottes, qu'est-ce que vous allez en faire?**

Monsieur Lapointe explique qu'il y a une démarche à suivre et la MRC regarde toutes les options pour régler cette problématique.

**Question : pourquoi la MRC ne fait rien, pour ces rebus?**

Monsieur Simon Larouche confirme qu'on suit une procédure et au fur et à mesure, le processus va se résorber. Ces roulottes ne resteront pas sur place indéfiniment.

**Question : Le futur projet de la chasse à l'orignal? Quand aurons-nous des nouvelles?**

Monsieur Lapointe affirme que la décision sera divulguée le 7 avril, au congrès de Zec Québec

**Question: cette décision sur le futur projet de chasse à l'orignal sera-t-elle annoncée sur le site web de la Zec?**

Monsieur Lapointe affirme que oui.

Monsieur Simon Larouche explique que ce sont des projets-pilotes sur la chasse à l'orignal qui seront dévoilés et ils seront mis à l'épreuve au cours des prochaines années.

**P-16 Levée de l'assemblée**

Le président du conseil d'administration demande une proposition pour lever l'assemblée, maintenant que la séance est terminée.

**Résolution-AGA-17-11**

**IL EST PROPOSÉ PAR : RÉJEAN BEAULIEU**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**DE LEVER LA SÉANCE À 22H05 HEURES.**

---

Raynald Lapointe, *président*

---

Mandy Bouchard, directrice

## Message du président et lecture du rapport annuel du conseil d'administration

---

*Tout le travail effectué à la ZEC Martin Valin ne serait pas possible sans l'investissement de nos administrateurs au niveau du conseil et sur les différents comités. Vous le constaterez lors de leur présentation respective.*

*Une implication qui exige, pour moi comme pour tous les membres impliqués le désir de fournir le plein potentiel de votre ZEC. Ce bilan reflète également les objectifs et la vision future de votre organisation. Un gros merci également aux gestionnaires qui s'impliquent énormément dans toutes ces discussions par leurs idées et qui ont la responsabilité de mettre en place ces changements.*

*En 2018, la ZEC Martin-Valin a mis l'accent sur:*

- La construction du Camping Bernières qui permet une pause pour la saison 2019.*
- Continuer le développement du Lac Guimond, la continuité de son sentier pédestre et d'interprétation de la nature, etc.*

*Pour nous faire part de ces résultats, je cède ma place aux administrateurs attirés aux différents comités.*

*Dans l'ordre nous aurons :*

- ❖ M. Gaétan Gobeil, Comité Faune et Environnement (Pêche)*
- ❖ M. Daniel Blackburn, Comité Faune et Environnement (Chasse)*
- ❖ M. Ghyslain Marchand, Comité Aménagement et Voirie*
- ❖ M. Camil Asselin, Club Quad*
- ❖ Mme Hélène Masson, Camping*
- ❖ M. Carl Lessard, Comité finance*
- ❖ Mme Hélène Masson, Comité récréotouristique et Service*

## **COMITÉ : FAUNE ET ENVIRONNEMENT**

### **RESPONSABLE PÊCHE: GAÉTAN GOBEIL**

---

*Comme promis l'année dernière, l'Organisme du Bassin Versant, en collaboration avec la Zec Martin-Valin, a procédé à répertorier et analyser plusieurs frayères, sur le territoire de la Zec. Globalement, nos frayères sont en bonne santé. Par contre, la température chaude de cet été, a fait en sorte que les dates habituelles de la reproduction, ont été devancées par rapport aux autres années et que cela a occasionné une fraie beaucoup moins longue et plus rapide en saison.*

*Encore cette année, notre objectif est d'améliorer et même aménager plusieurs sites de frayères. Nous nous devons de maximiser la présence d'ombles de fontaine dans nos plans d'eau, puisque la pêche sur les Monts-Valin est et demeure notre préoccupation première. Cette activité représente notre carte de visite partout au Québec et tout pêcheur rêve un jour, de venir chez nous et repartir avec des souvenirs et surtout, une pêche inoubliable!*

*Comme mentionné auparavant, la température de plus en plus chaude en début de saison, fait en sorte que nous avons décidé d'ouvrir le lac Elbow plus tôt, suite à des demandes. Après vérification auprès du MFFP, nous pouvions procéder en ce sens. Ce plan d'eau sera dorénavant ouvert le 15 juin, au lieu du 15 juillet.*

*Pour la saison 2019, plusieurs lacs ont été identifiés, pour que nous procédions à des travaux de nettoyage et de débroussaillage de sentiers, ce qui permettra un meilleur accès à ceux-ci.*

*De plus, l'organisme du bassin versant Saguenay a caractérisé plus d'une douzaine de frayères en 2018, ce qui nous permettra de faire le suivi de nettoyage de celles-ci, si nécessaire. Je tiens à souligner que pour les futures années, la priorité sera donnée à l'identification, la caractérisation et à la sauvegarde de nos frayères, avec l'aide appréciée de l'OBV et du travail terrain de nos employés.*

### **Suivi d'exploitation**

*Comme vous le savez, à chaque année nous vous rappelons l'importance de la récolte des statistiques. Elles permettent de faire le suivi de la quantité, de la qualité de vos prises et de leur provenance. Aussi, elles permettent au MFFP de fixer les quotas, à la suite de l'analyse de ses résultats.*

*Pour arriver à une lecture juste, nous sollicitons encore une fois, votre collaboration, en prenant l'habitude de séparer vos prises par : lac de pêche et par sacs différents. Ainsi, lorsque vous ferez votre déclaration obligatoire de pêche à la sortie et procéder à la pesée, cela nous permettra de connaître le rendement par plan d'eau.*

*Aussi, nous serons plus exigeants, concernant la cueillette d'informations sur les feuillets d'enregistrement. Nous voulons connaître l'endroit précis et le nombre exact de tous les poissons capturés, c'est-à-dire tous les poissons rapportés et consommés à chaque séjour de pêche sur le territoire. N'oubliez jamais que déclarer un nom de lac autre que celui pêché fausse doublement les données et constitue un manquement grave à l'éthique tout en nuisant à la gestion faunique des plans d'eau concernés. Le suivi d'exploitation pratiqué par nos associations depuis plus de vingt ans, a véritablement démontré son efficacité.*

*Pour aider et encourager les bonnes déclarations et la pesée de truites, nous reconduisons encore cette année, le concours OÙ et Combien ? Ça Compte en bout de ligne.*

*Merci et bonne saison à tous!*

*Gaétan Gobeil, responsable*

## **PROJET D'OUVERTURE TARDIVE ELBOW, PEUREUX, GOSSELIN**

### **Lac Peureux, ouvert le 1er juillet**

ANNÉE	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
QUOTAS	4200	4200	4200	4200	4200	4200	4200
RÉCOLTE	3614	3278	2883	2773	2836	2723	2224
SUCCÈS/PÊCHE/HRS	2.2	2.6	2.4	2.0	2.3	2.1	2.2
POIDS/MOYEN/GRAMMES	97	80	87	87	80	92	92

## Lac Elbow, ouvert le 15 juillet

ANNÉE	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
QUOTAS	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500
RÉCOLTE	1271	1197	1003	973	868	720	564
SUCCÈS/PÊCHE/HRS	2.0	2.1	2.2	1.5	1.3	.9	1.3
POIDS/MOYEN/GRAMMES	165	140	121	122	130	163	138

## Lac Gosselin, ouvert le 28 juillet

ANNÉE	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
QUOTAS	12000	12000	12000	12000	12000	12000	12000
RÉCOLTE	8225	8889	9052	11213	11358	8226	6232
SUCCÈS/PÊCHE/HRS	2.2	3.1	3.4	3.2	2.9	2.7	2.0
POIDS/MOYEN/GRAMMES	108	70	66	82	80	82	74

N.B. 227 GRAMMES = ½ LIVRES (8 ONCES) \*statistiques provenant de l'association.

{1} Le succès de pêche se calcule en nombre de captures par jour/pêcheur et par heure/pêcheur.

{2} 100 grammes égalent 3½ onces {113.5 grammes égalent ¼ livre}

Tableau 1. Résultats de pêche enregistrés dans la zec Martin-Valin de 2009 à 2018

Année	Effort de pêche (jours-pêcheur)	Nombre d'ombles capturés	Succès de pêche (nbre d'ombles/jour-pêcheur)	Succès de pêche (nbre d'ombles/heure-pêcheur)	Poids moyen (gramme)
2009	24 493	164 666	6,7	2,0	105
2010	25 014	178 955	7,2	2,0	100
2011	22 336	163 199	7,3	2,2	104
2012	24 285	164 878	6,8	2,0	109
2013	23 665	156 926	6,6	2,2	110
2014	23 607	144 749	6,1	n.d.	100
2015	24 914	163 851	6,6	2,0	101
2016	26 268	152 833	5,8	1,9	107
2017	23 186	130 199	5,6	1,7	111
2018	22 444	119 077	5,3	1,6	109
<b>Moyenne*</b>	<b>24 021</b>	<b>153 933</b>	<b>6,4</b>	<b>2,0</b>	<b>105</b>

\* Moyenne heure-pêcheur calculée de 2009 à 2018 excluant 2014

## **COMITÉ : FAUNE ET ENVIRONNEMENT**

### **RESPONSABLE CHASSE: DANIEL BLACKBURN**

---

*Bonsoir et bienvenue à tous,*

*Le Comité faune et environnement en collaboration avec les gestionnaires de la Zec s'est réuni à plusieurs reprises cette année. Nous avons parlé des différentes préoccupations que les chasseurs, pêcheurs peuvent avoir sur la Zec.*

*Tout d'abord, j'aimerais faire un bref rappel de la différence entre une Zec et le territoire libre. Une Zec c'est une zone d'exploitation contrôlée, un territoire de chasse, de pêche et de plein air. Cette zone est située sur les terres appartenant à l'État, puis administrée par un organisme à but non lucratif. Le bureau de direction, les gestionnaires et les employés sont chargés de l'aménagement, de l'exploitation et de la conservation de la faune, afin de faciliter l'accès aux territoires pour l'ensemble de la population selon les exigences du Ministère.*

*La Zec Martin Valin a démontré depuis quelques années que son plan de gestion des territoires de chasse est un modèle à suivre pour les 62 autres Zecs du Québec. Nous sommes conscients que les près de 900 chasseurs(euses), à l'original qui détiennent 276 zones de chasse, occupent présentement une grande partie du territoire. Par contre, pour répondre à de nouvelles demandes de zone de chasse, nous nous devons d'étudier à savoir si notre Zec peut recevoir d'autres groupes de chasseurs. Cependant, il est très important de se rappeler que les secteurs de chasse délimités sur la Zec sont toujours la propriété du Ministère et que le respect des lois et que le code d'éthique du bon chasseur demeure.*

*Depuis les 3 dernières années, nous remarquons une augmentation accrue des jours de chasse à l'original, soit 1300 jours de plus que pour 2015, une hausse de 38%. Pour ce qui est de la récolte d'originaux, nous remarquons également une augmentation à chaque année. En 2018, 47 originaux ont été récoltés, soit 1 de plus que 2016. La perdrix, le tétras et le lièvre sont aussi au rendez-vous.*



(Voir tableau)



Tableau 2. Résultats de chasse enregistrés dans la zec Martin-Valin de 2009 à 2018

Année	Effort de chasse (jours-chasseur)			Récolte				
	Petit gibier	Original	Ours	Lièvre	Gélinotte	Tétras	Original	Ours
2009	744	3 436	0	171	251	425	42	0
2010	1 290	3 284	0	269	507	670	37	0
2011	798	2 979	7	179	316*	---	53	0
2012	1 153	3 459	17	361	488	755	31	0
2013	1 222	3 329	42	199	288	956	83	2
2014	1 647	3 842	5	93	376	666	39	0
2015	1 764	3 456	0	121	314	1114	78	0
2016	1 754	4 704	32	86	222	791	46	1
2017	1 922	4 866	82	55	267	928	83	0
2018	1 653	4 752	30	40	382	1172	47	0
<b>Moyenne</b>	<b>1 395</b>	<b>3 811</b>	<b>22</b>	<b>157</b>	<b>344**</b>	<b>831**</b>	<b>54</b>	<b>0</b>

\* Gélinotte et tétras

\*\* Moyenne pour les années où les gélinottes et les tétras ont été différenciés

**Encore cette année, un concours de chasse à l'original a été organisé par votre Zec.**

*Nous avons 3 catégories: (Voir à l'écran)*

1. Plus gros panache: Remporté par M. Réjean Gobeil avec 48,5 pouces, s'est mérité un habit de chasse Sportchief, (d'une valeur de 369.00\$ + tx), offert par Écotone Chicoutimi.
2. Chasseurs de 25 ans et moins: Ce prix a été remporté par Mme Arianne Duchesne. Elle s'est mérité un coupon rabais de 200.00\$ de la salle de débitage Tremblay & Gobeil.
3. Concours de photos: Ce prix a été remporté par M. Érick Lavoie qui s'est mérité une sculpture sur bois d'un magnifique original (véritable pièce de collection) offerte par votre Zec.

\*\*\* Bravo à nos 3 gagnants et merci à nos commanditaires. \*\*\*

**N'oubliez pas de vous inscrire au prochain concours de 2019.**

*Cette année, la chasse à l'ours avec site appâté sera disponible. Nous aurons 3 sites situés à des endroits stratégiques. La chasse se pratiquera du 14 juin au 30 juin 2019 sur réservation. Trois forfaits de 4 jours seront disponibles sur chacun des sites. Pour les personnes intéressées vous pouvez communiquer avec le responsable M. Maxime Doré.*

*Comme la chasse au chevreuil est permise dans la zone 28, nous sommes en discussion avec le Ministère afin de connaître les modalités d'enregistrement, de contrôle et d'occupation possible pour que cette chasse puisse se développer sur notre territoire.*

*En terminant, mon comité aimerait vous souhaiter à tous une bonne saison 2019, que vous soyez villégiateur, pêcheur ou chasseur, prenez le temps d'apprécier la beauté de la nature qu'offre notre Zec.*

*Daniel Blackburn, Responsable*

## **COMITÉ : AMÉNAGEMENT – VOIRIE**

### **RESPONSABLE : MARCHAND GHYSLAIN**

---

#### **Route L-200**

*Pour l'année 2018, la ZEC Martin-Valin a accepté de renouveler son protocole avec la MRC pour la responsabilité de la gestion du budget d'entretien pour le chemin L-200 (été-hiver). Ceci permet d'avoir des discussions avec les Compagnies Forestières, les entrepreneurs pour un suivi serré sur la situation de la route et prendre les mesures appropriées lorsque cela est nécessaire.*

*Lors de la rencontre à l'automne 2018, les représentants des différentes associations, membres du comité L-200, ont accepté que la gestion de l'entretien soit faite par la ZEC Martin-Valin. Pour l'été 2019, une demande a été faite pour que les dates de nivelages des différentes sections de la ZEC et Hors-ZEC soient inscrites sur le site Web hebdomadairement.*

#### **Travaux L-200**

*En septembre 2018, La Cie Forestra a effectué des travaux au kilomètre 52 pour déboucher un ponceau de 35 mètres de longueur, un diamètre de 60cm et une profondeur de 35 pieds.*

*Ces travaux non prévus ont permis d'éviter un bris majeur suite à la formation d'un lac dont le niveau d'eau était rendu à un seuil critique. Ils ont également étendu plus de 150 voyages de sable pour corriger les bris causés lors du transport de bois.*

*La deuxième phase prévue à l'été 2018 du kilomètre 12 au kilomètre 25 sera effectuée au début du mois de Juin 2019 selon les informations reçues du responsable du projet. Ces travaux consistent à du rechargement, creusage de fossés et de la signalisation routière. Afin d'éviter les inconvénients, nous vous tiendrons au courant des dates exactes des travaux sur le site Web et à l'accueil lorsque nous recevrons la confirmation exacte du responsable.*

## **Collaboration avec les Forestières**

*À chaque printemps, nous avons une rencontre avec les Forestières pour renouveler l'entente sur le nivelage conjoint du L-200 en mai permettant de remettre le matériel des deux côtés sur le milieu de la route. Nous abordons également les différents endroits de coupe de bois ainsi que les dates prévues du transport.*

*Il est important de mentionner que cela engendre des économies d'entretien lorsque celles-ci font le transport du bois à des périodes spécifiques durant la saison et à des endroits précis sur le L-200. Une partie des dépenses de nivelage est sur leur responsabilité de même que la réparation de la route si nécessaire.*

*Pour la ZEC Martin-Valin et les Forestières, la sécurité lors du transport de bois est primordiale et des sanctions sévères sont appliquées auprès des camionneurs si les règles ne sont pas respectées.*

## **Nivelage (routes secondaires et tertiaires)**

*L'an passé, le printemps tardif a repoussé vers la fin de la première semaine de juin le début du nivelage des routes secondaires. Nous suivons de près l'évolution des routes printanières pour vous rendre l'accessibilité le plus rapidement possible. Des rapports quotidiens sont remis par nos patrouilleurs qui donnent la situation exacte de l'avancement des routes et nous permettent de prendre action.*

*La continuité du nivelage des routes tertiaires (Lac Morin, Victor etc) est très appréciée et nous regardons pour l'été 2019 à refaire certaines routes selon leur achalandage et mettre une priorité sur celles qui n'ont pas été faites. Un inventaire informatisé est mis à jour pour les routes faites, les dates et l'année.*

## **Rechargement**

*Nous avons continué les travaux de la phase 2 sur le chemin du Grand St-Germain du début de la ZEC au pont du lac Guimond. Ceux-ci consistaient à l'élargissement chemin, creusement de fossés, installation de ponceaux et du rechargement. Ces travaux rendront la route plus sécuritaire pour l'accès d'autobus scolaire, d'autobus adaptés et villégiateurs donnant accès au site de pêche aménagé avec quai flottant et passerelle.*

*Nous avons élaboré une cédule pour la réfection des débarcadères sur la ZEC. Cela demande énormément de discussions, d'échanges avec les différents Ministères avant que nous puissions obtenir les autorisations cette année.*

## **Débroussaillage**

*Tel que prévu, les secteurs du Lac Elbow, Kiwanis, Brume et Geai Bleu ont été débroussaillés.*

*Nous allons en soumission en s'assurant de trouver la machinerie adéquate selon les différents besoins des secteurs de la ZEC qui ont besoin des interventions immédiates.*

## **Réparations et entretien du réseau routier**

*Pour la saison 2018, nous avons procédé au remplacement d'une dizaine de traverses de ponceaux. Avec la nouvelle réglementation du Ministère(RADF), cela exige beaucoup plus de travail pour toutes les ZECS au niveau de l'installation et de la dimension des ponceaux par rapport au débit.*

*Si l'on ajoute les traverses des Forestières et de la construction de chemins, cela donne accès à de nouveaux territoires et lacs isolés.*

*Pour la saison 2018, les montants engagés pour l'entretien et la réparation du réseau routier s'élèvent à 255 721\$ et nous avons reçu 245 000\$ en subvention.*

## **Bris majeur du Réseau routier au Printemps**

*Comme mentionné ci-haut, nous vous demandons de porter une attention spéciale au printemps pour éviter une utilisation hâtive des routes secondaires pour éviter des bris majeurs.*

*N'hésitez pas à communiquer à l'accueil pour obtenir vos informations.*

*Ghyslain Marchand, Responsable*

## Liste des partenaires pour l'entretien du chemin L-200

<b>PARTENAIRES ÉTÉ &amp; HIVER</b>
Club de motoneige Caribou-Conscrits
Zec Martin-Valin
Association A.V.E.H
Regroupement des villégiateurs de la Riv. Portneuf
Ass. Des lacs Maria-Chapdelaine, Vanel et Vieux camp
Ass. Des Lacs Gingras, Épagneul, Chaudron
MRC du Fjord-du-Saguenay
Municipalité de St-Fulgence
Secteur 110ième
Association R18D inc.
Association du lac Miropoix
Association Pipmuacan
Boisaco
Auberge du KM 31
3 <sup>e</sup> Escadre de Bagotville
Parc des Monts-Valin (SEPAQ)
Hydro Québec
Association des pourvoiries du Saguenay-Lac-Saint-Jean

## **COMITÉ : CLUB QUAD**

### **RESPONSABLE : CAMIL ASSELIN**

---

*Comme à chaque année, je vous mets au fait de notre collaboration avec la fédération de clubs quads du Québec et le partage de notre territoire via des sentiers bien balisés à leur intention.*

*Une rencontre des plus cordiales a eu lieu ce printemps, avec les représentants du club caribou-conscrits et l'objectif premier de part et d'autre, est de permettre aux adeptes de cette activité d'en profiter sans soucis. Toutes décisions seront prises en ce sens, avec respect et ouverture. D'ailleurs, je tiens à souligner qu'aucune plainte n'a été reçue cette année, concernant la présence de vtt ou autre véhicule du même genre.*

*Autre dossier; L'affichage sur le territoire de la Zec Martin-Valin*

*Grâce à une subvention de la MRC-du Fjord, nous avons pu procéder à la fabrication de nouvelles pancartes, pour identifier nos lacs, nos campings, les directions de ceux-ci, etc. L'installation de celles-ci se fera dès ce printemps. Nous nous penchons présentement sur la manière d'uniformiser toutes autres pancartes sur notre territoire. La beauté de notre territoire en sortira gagnante.*

*Aussi, la Zec Martin-Valin ira de l'avant avec le placement publicitaire d'entreprises intéressées à s'afficher sur notre territoire. Cette décision est mûrie depuis quelques années, à la suite de plusieurs demandes en ce sens. C'est la Zec qui encadrera cette démarche et pour ceux intéressés, je vous invite à téléphoner au bureau, pour déposer votre demande et connaître les modalités, pour participer à ce projet.*

*Bonne fin de soirée à tous!*

*Camil Asselin, Responsable*

## **COMITÉ : CAMPING**

### **RESPONSABLE : HÉLÈNE MASSON**

---

*En 2018, La Zec a procédé, tel que prévu, à l'aménagement du camping du lac Bernières. Nous y retrouvons 17 nouveaux emplacements, qui ont déjà trouvé preneurs. Chaque nouvelle conception d'emplacement de camping, se bonifie avec l'expérience. Le camping Bernières peut le confirmer. Les amateurs de plein air s'y plairont assurément!*

*Alors, pour faire le décompte, nous retrouvons à ce jour, sur le territoire de la Zec Martin-Valin, 8 terrains de camping aménagés, pour un total de 132 emplacements :*

- *Camping Bernières ( 17 )*
- *Camping Betsiamites ( 18 )*
- *Camping Castor Gras ( 18 )*
- *Camping Villeneuve ( 18 )*
- *Camping du lac Croche ( 9 )*
- *Camping Maingard (2 sections) ( 18 )*
- *Camping Papillon ( 17 )*
- *Camping Jumeaux ( 17 )*

*Pour bénéficier d'un emplacement dans un ou l'autre de ces campings, vous devez en faire la demande auprès de l'administration de la Zec.*

*Compte tenu que nos efforts de développements ont été accordés à ce dossier, au cours des dernières années, nous avons statué que d'autres projets seront privilégiés, en lien avec d'autres genres d'activités. La directrice vous présentera d'ailleurs tout à l'heure, le plan stratégique concernant les projets envisagés par le conseil d'administration, pour les 5 futures années.*

*Aussi, je tiens à rappeler à chacun, que les emplacements de camping sont loués et qu'un contrat en ce sens, est signé de part et d'autre à chaque début de saison. Lorsqu'un propriétaire de roulotte désire vendre celle-ci, il ne peut inclure le terrain dans cette transaction. Seule l'administration de la Zec, a droit de gérance sur les terrains.*



## **Camping rustique**

*Quelques mots concernant le camping rustique et l'obligation de chaque usager, de sortir les roulottes et équipements à la fin de chaque saison, et ce, au plus tard quatre jours après la chasse aux gros gibiers:*

*Comme étant dit précédemment, le territoire de la Zec Martin-Valin appartient au gouvernement (terre publique) et géré par la Zec Martin-Valin, dûment mandatée en ce sens. Tous doivent respecter la réglementation et s'y conformer. Pour les contrevenants, des mesures ont été prises et plusieurs dossiers sont maintenant dans les mains de la MRC et du MFFP. Des recours juridiques suivront. Je tiens à souligner que nous continuerons à tout mettre en œuvre, pour faciliter vos séjours sur la Zec, mais il est de notre devoir de faire respecter les lois, autant celles qui traitent à la protection de la faune, que celle de la protection du territoire et de l'environnement. Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration.*

## **Rebus de vieilles roulottes et autres déchets**

*Le responsable régional en gestion du territoire public, du ministère de l'énergie et des ressources naturelles m'a confirmé que le contrat pour nettoyer 20 emplacements répertoriés sur le territoire non-structuré de la MRC a été accordé. L'entrepreneur a déjà débuté la cueillette des rebus et les travaux en ce sens, devraient être terminés à la fin juin.*

## **Aires de stationnements pour les roulottes.**

*Pour terminer, j'aimerais vous rappeler que des aires de stationnements pour roulottes, sont disponibles pour ceux qui aimeraient laisser la leur sur le territoire, pendant l'hiver. Ce service est gratuit et se veut un moyen facilitant pour se conformer au règlement. Nous permettons aussi aux propriétaires de roulottes hors-Zec qui le désire, d'en bénéficier pour un coût minime.*

*Merci et bonne fin d'assemblée!*

*Hélène Masson, Responsable*

## **COMITÉ : FINANCE**

### **RESPONSABLE : CARL LESSARD**

---

*Bonsoir à tout le monde*

*Encore cette année, j'ai à vous présenter le rapport du comité finance. Ce rapport est un budget, qui comme dans les années précédentes démontre ce que l'on va faire de nos liquidités.*

*Mais avant de parler du futur, parlons de l'année qui vient de se terminer. Étant donné qu'il est difficile de parler d'un rapport budgétaire sans parler de chiffre, vous pourrez retrouver les montants auxquels je fais référence, à la page suivante.*

*Donc pour l'année 2018, nous avons prévu avoir un déficit de caisse de 104 781 \$ alors que le déficit réel a été de 51 341 \$. La différence de 53 350 \$ est due en majeure partie grâce à l'obtention de subventions qui ont été accordées au courant de l'année, celles-ci n'étant pas encore connu au moment du processus menant au budget.*

*Pour 2019, nous avons voulu présenter un budget dont les opérations normales de la Zec soit positif, c'est-à-dire les encaissements des membres et visiteurs incluant les subventions récurrentes moins les déboursés réguliers. Pour cette raison nous avons dû ajuster nos prix de services de 2 % sauf pour la carte de membre qui demeure stable. Cet ajustement nous permet d'avoir un léger surplus de liquidités opérationnelles de 16 979 \$. Encore cette année le conseil d'administration vous propose des projets structurants pour la Zec qui au total représente une sortie de fonds de 74 047 \$, soit un total de 209 094 \$ de projets moins des subventions projetées de 135 047 \$, vous pouvez voir la liste sur la page suivante. Le résultat final devrait nous amener à puiser dans nos liquidités un montant de 57 068 \$.*

*Nous voulons conserver un coussin dans notre compte de banque afin de couvrir un montant qui se rapproche des subventions que l'on considère récurrentes et qui sont incluses dans notre budget de cette année, cet état nous protégeant advenant que pour une raison ou une autre les divers organismes qui nous les octrois décideraient de les réduire ou même les éliminer.*

*Comme dans les années précédentes, je peux affirmer que les membres du CA font tout ce qu'ils peuvent pour qu'un jour nos enfants ou petits-enfants puissent jouir du plus beau terrain de jeux au monde.*

*Carl Lessard, Responsable*

**PLANIFICATION BUDGÉTAIRE 2019**  
**RESPONSABLE : CARL LESSARD**

<b>BUDGET 2019</b>			
	<b>Prévision 2018</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Prévision 2019</b>
Revenus autonomes	734 065,00 \$	700 662,27 \$	731 001,00 \$
Subventions reçues		301 484,42 \$	- \$
Subventions prévues	237 875,00 \$		280 120,00 \$
<b>Total revenus</b>	<b>971 940,00 \$</b>	<b>1 002 146,69 \$</b>	<b>1 011 121,00 \$</b>
<b>Dépenses</b>			
Accueil	244 722,00 \$	280 687,80 \$	261 304,00 \$
Protection faune	138 335,00 \$	125 458,11 \$	154 362,00 \$
Aménagement	30 650,00 \$	31 663,46 \$	32 000,00 \$
Voirie	290 200,00 \$	255 721,12 \$	285 700,00 \$
Administration	261 065,00 \$	256 450,67 \$	250 276,35 \$
Utilisateur	11 350,00 \$	11 308,66 \$	10 500,00 \$
<b>Total dépenses</b>	<b>976 321,00 \$</b>	<b>961 289,82 \$</b>	<b>994 142,35 \$</b>
<b>Surplus ou déficit fin année</b>	<b>(4 381,00) \$</b>	<b>40 856,87 \$</b>	<b>16 978,65 \$</b>
<b>Projets</b>	<b>155 400,00 \$</b>	<b>117 198,00 \$</b>	<b>209 094,00 \$</b>
<b>Subvention sur projets</b>	<b>(55 000,00) \$</b>	<b>(25 000,00) \$</b>	<b>(135 047,00) \$</b>
<b>Surplus ou déficit avec projet</b>	<b>(104 781,00) \$</b>	<b>(51 341,13) \$</b>	<b>(57 068,35) \$</b>

<b>Projets Budget 2019</b>	
Camping H-S (endroit déterminé)	30 000,00 \$
Affichage sur le territoire Installation	10 000,00 \$
Canot camping circuits	80 000,00 \$
Aménagement du poste d'accueil	25 000,00 \$
Débarcadères ( Carol Coudé )	6 000,00 \$
Publicité et marketing (plan marketing)	26 594,00 \$
Aménagement d'un sentier Lac Guimond	20 000,00 \$
Activités chasse ours	2 000,00 \$
Chemin Lac poléon	2 000,00 \$
Fête de la pêche	1 000,00 \$
Transfert d'omble de fontaine	500,00 \$
Frayère	6 000,00 \$
<b>Total des projets</b>	<b>209 094,00 \$</b>
<b>Subvention prévues pour projets</b>	<b>135 047,00 \$</b>
<b>Investissement pour projets</b>	<b>74 047,00 \$</b>

## **COMITÉ : RÉCRÉOTOURISTIQUE ET SERVICE RESPONSABLE : HÉLÈNE MASSON**

---

### **Ouverture du Lac Gosselin**

*Par une magnifique journée de la fin juillet, nous avons procédé à l'ouverture du Lac Gosselin, évènement festif et attendu avec impatience. Je me dois de souligner le travail de nombreux bénévoles, qui par leur travail et dévouement, font toute la différence! La Zec Martin-Valin reconduit son partenariat avec la fondation Alzheimer et l'ouverture du Lac Gosselin est le point culminant pour amasser des fonds pour soutenir cet organisme. Tout le long de l'année, des activités sont mises en place, pour la vente de billets qui donnent droit à participer aux nombreux tirages de cadeaux, lors de l'ouverture du lac Gosselin. Comme à la vente présaison ou lors des grandes fins de semaines de congés fériés. Je tiens à souligner l'appui de nos généreux commanditaires, qui nous remettent de merveilleux prix, ce qui rend alléchant l'achat de billets. Je remercie aussi nos employés et confrères administrateurs, qui par leur présence, contribuent à faire de cette journée, un succès.*

*Dès 5 heures du matin, nos premiers pêcheurs arrivaient et cela s'est poursuivi toute la journée. Plusieurs nous ont fait le commentaire que la prise de quota nécessitait plus de temps, cette année. Avec l'été chaud, pour ne pas dire caniculaire, qu'on a connu, possiblement que cela a eu un impact, sur le temps de pêche via le nombre de poissons pêchés. Encore cette année, nous pouvions nous amuser, discuter et casser la croute sous notre chapiteau. Une nouveauté; nos bénévoles et conjoints-conjointes d'administrateurs, en plus de hot-dogs et autres gâteries, nous ont offert des frites faites sur place. Par la demande enregistrée, on va surement en faire une habitude pour les prochaines années. Autre nouveauté, le tirage de prix de présence, pour les personnes toujours sur place en fin de journée.*

*Cette journée nous a permis d'amasser un montant de \$2796.80. En additionnant les autres montants amassés, nous remettons un total \$8,500.00 à la Société Alzheimer du Saguenay Lac St-Jean, pour l'année 2018. Ce qui permettra d'aider à combler des besoins de plus en plus grandissants, auprès de ceux qui en sont atteints. La Zec Martin-Valin réitère son appui auprès de cet organisme et reconduira l'ouverture du lac Gosselin, le 27 juillet prochain.*

*Au plaisir de vous y saluer!*

*Hélène Masson, Responsable*

## **DÉLÉGATION**

### **RESPONSABLE : CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

#### **NOTRE ASSOCIATION DANS LE MILIEU RÉGIONAL**

*Nous demeurons convaincus de l'importance de notre implication régionale dans le domaine de la faune, de la flore et de l'environnement. C'est pourquoi nous sommes membres actifs des organismes suivants:*

#### **Regroupement régional des gestionnaires de Zecs (RRGZ)**

**Représentant :** Réal Tremblay à titre de représentant de la Zec

#### **Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la MRC du Fjord du Saguenay**

**Représentant :** Ghyslain Marchand à titre de président de la Zec

#### **Table d'harmonisation des Monts-Valin**

**Représentant :** Hélène Masson à titre de représentant de la Zec

*Nous nous engageons également dans différents comités ponctuels, dont entre autres celui du Ministère, de la MRC, d'Arianne Phosphate, le Valinouët, le Parc national des Monts-Valin, Zecs Québec et du comité pour l'entretien du chemin L-200, considéré à juste titre, comme l'accès à notre territoire.*

## Plan Stratégique

*Bonsoir à tous,*

*Comme vous le savez, la conception et la mise en œuvre d'un plan stratégique sont nécessaires, pour identifier nos objectifs de développement pour la Zec Martin-Valin et ce, pour les cinq prochaines années.*

*Par ce fait, les membres du conseil d'administration et moi-même, désirons répondre au premier mandat qui a été confié aux gestionnaires de Zec : rendre accessible le territoire à tous et faciliter la participation de chacun, aux activités offertes. C'est ce qui motive toutes nos décisions et nous croyons que vous en serez satisfaits.*

*Avec la participation des administrateurs ici présents et des employés, nous nous sommes concertés pour trouver et prioriser les projets que nous trouvons nécessaires pour le maintien des services déjà offerts sur notre territoire, mais aussi voir à long terme, les activités nouvelles que nous pouvions mettre en place, pour demeurer une des Zecs les plus prisées au Québec.*

*Bien sûr, les activités de pêche et de chasse sont et demeurent nos attraits les plus populaires. C'est pourquoi nous allons offrir dès ce printemps, le nouveau projet de chasse à l'ours avec appâtage.*

*Aussi, plusieurs frayères ont été identifiées pour que l'on procède au nettoyage, ainsi que l'aménagement de celles-ci. Ce qui bonifiera les performances de pêche des adeptes de ce loisir.*

*Nous accentuerons nos efforts, sur le déploiement d'activités récréotouristiques qui sont de plus en plus en demande, telles que : Ajouter des circuits de canot-camping, pour plaire aux novices, mais aussi à ceux plus expérimentés et planifier la construction de refuges permanents, qui permettra la venue de groupes de jeunes, encadrée et sécuritaire, pour de court, moyens ou longs séjours.*

*L'implantation de secteurs de camping rustique structurés, où l'on retrouvera des toilettes sèches, puits absorbants et coin-feu,*

*Aussi le lac Guimond, avec son quai permettant la pêche accessible aux personnes à mobilité réduite et aux jeunes familles et qui a inauguré le 20 juin dernier, se verra amélioré avec l'ajout d'un refuge permanent et de structures de jeux adaptés qui s'adressent aux jeunes enfants ainsi qu'aux personnes ayant des limitations physiques. Un sentier d'interprétation est en voie de se finaliser et*

*nous y retrouverons un gazebo, un quai pour la pêche à guée à la fin de celui-ci et une plateforme pour pouvoir s'y tenter. Des pancartes identifiants la faune et la flore, seront implantées le long de celui-ci, dès cet été.*

*Nous avons aussi été de l'avant, dans la signalisation des plans d'eau et les pancartes seront installées dès la fonte des neiges. Nous avons opté pour un visuel coloré et bien représentatif de la Zec Martin-Valin et de ses origines, en intégrant le martin-pêcheur.*

*Pour les prochaines années, nous continuerons de développer tous ses projets et nous nous pencherons sur d'autres activités qui permettront de nous rallier une clientèle de relève, qui ont des besoins et demandes qui diffèrent de notre offre actuelle.*

*Bref, beaucoup de projets et surtout, une grande volonté de les réalisés, en comptant sur la disponibilité non-rémunérée et très appréciée, des membres du conseil d'administration, l'expérience de nos employés, l'ouverture envers le changement de vous, les membres et l'optimisme sans faille de votre directrice.*

*Merci de votre présence ce soir et bonne fin d'assemblée.*

*Mandy Bouchard, Responsable*

**Voir le fichier PDF des États Financiers en ligne**



	<b>2003 à 2005</b>	<b>2006 à 2007</b>	<b>2008 à 2010</b>	<b>2011 à 2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015 2016</b>	<b>2017 2018</b>	<b>2019</b>
<b>Membre</b>	<b>20 \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>25 \$</b>	<b>25\$</b>	<b>25\$</b>	<b>27\$</b>	<b>27\$</b>
<b>Pêche</b>	<b>92 \$</b>	<b>95 \$</b>	<b>105 \$</b>	<b>115 \$</b>	<b>120\$</b>	<b>125\$</b>	<b>125\$</b>	<b>127.50\$</b>
<b>Pêche &amp; Chasse</b>	<b>118 \$</b>	<b>125 \$</b>	<b>135 \$</b>	<b>150 \$</b>	<b>150\$</b>	<b>160\$</b>	<b>160\$</b>	<b>163\$</b>
<b>Pêche &amp; Chasse Accès</b>	<b>178 \$</b>	<b>190 \$</b>	<b>200 \$</b>	<b>220 \$</b>	<b>220\$</b>	<b>220\$</b>	<b>225\$</b>	<b>229,50\$</b>
<b>Pêche / Accès</b>	<b>152 \$</b>	<b>160 \$</b>	<b>170 \$</b>	<b>185 \$</b>	<b>190\$</b>	<b>200\$</b>	<b>205\$</b>	<b>209\$</b>
<b>Accès saison</b>	<b>60 \$</b>	<b>65 \$</b>	<b>65 \$</b>	<b>70 \$</b>	<b>70\$</b>	<b>75\$</b>	<b>80\$</b>	<b>81.50\$</b>
<b>Accès journalier</b>	<b>5,50 \$</b>	<b>6,50 \$</b>	<b>7,09 \$ 7,75\$</b>	<b>8.34\$ 8.70\$</b>	<b>8.70\$</b>	<b>9,57\$</b>	<b>10.44\$</b>	<b>10.65\$</b>
<b>Pêche 1 jour</b>	<b>16,50 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>18\$</b>	<b>18\$</b>	<b>18\$</b>	<b>18.50\$</b>
<b>Pêche 3 jours</b>	<b>32 \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>36 \$</b>	<b>36\$</b>	<b>36\$</b>	<b>36\$</b>	<b>36.75\$</b>
<b>Pêche 7 jours</b>	<b>40 \$</b>	<b>45 \$</b>	<b>45 \$</b>	<b>46 \$</b>	<b>46\$</b>	<b>46\$</b>	<b>46\$</b>	<b>47\$</b>

Description		2018 Sans taxes	2019 Sans taxes	2019* avec taxes	
<b>Carte de Membre</b>		<b>27.00</b>	<b>27.00</b>	<b>31.04</b>	
<b>Vous devez ajouter le coût de la carte de membre pour les forfaits en gris</b>					
<b>Pêche</b>		<b>125.00</b>	<b>127.50</b>	<b>146.60</b>	
<b>Pêche / Accès -Familial</b>		<b>205.00</b>	<b>209.00</b>	<b>240.30</b>	
<b>Pêche / Accès –Universel</b>		<b>260.00</b>	<b>265.25</b>	<b>304.97</b>	
<b>Pêche / Petit et gros gibier</b>		<b>160.00</b>	<b>163.00</b>	<b>187.41</b>	
<b>Pêche / Petit et gros gibier / Accès -Familial</b>		<b>225.00</b>	<b>229.50</b>	<b>263.87</b>	
<b>Pêche / Petit et gros gibier / Accès –Universel</b>		<b>285.00</b>	<b>290.75</b>	<b>334.29</b>	
<b>Pêche/ Petit et gros gibier / Accès -Non-résident</b>		<b>270.00</b>	<b>275.50</b>	<b>316.76</b>	
<b>Petit et Gros Gibier</b>		<b>150.00</b>	<b>153.00</b>	<b>175.91</b>	
<b>Petit gibier</b>		<b>80.00</b>	<b>81.50</b>	<b>93.71</b>	
<b>Orignal</b>		<b>148.00</b>	<b>151.00</b>	<b>173.61</b>	
<b>Cerf de Virginie</b>		<b>120.00</b>	<b>122.50</b>	<b>140.85</b>	
<b>Ours</b>		<b>95.00</b>	<b>97.00</b>	<b>111.53</b>	
<i>Étudiant de 18 ans à 25 ans</i>	<b>17,50</b>	<b>17.50</b>	<b>18.00</b>	<b>20.70</b>	
<i>Étudiant de 18 ans à 25 ans</i>	<b>21,00</b>	<b>21.00</b>	<b>21.50</b>	<b>24.72</b>	
<i>Moins de 18 ans</i>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	
<b>Circulation avec un véhicule ou plus –Familial Membre</b>		<b>80.00</b>	<b>81.50</b>	<b>93.71</b>	
<b>Circulation avec un véhicule ou plus –Familial Non membre</b>		<b>100.00</b>	<b>102.00</b>	<b>117.27</b>	
<b>Circulation avec un véhicule ou plus –Universel Membre</b>		<b>135.00</b>	<b>137.50</b>	<b>158.10</b>	
<b>Circulation avec un véhicule ou plus –Universel Non membre</b>		<b>155.00</b>	<b>158.00</b>	<b>181.66</b>	
<b>PÊCHE</b>	<i>Titulaire</i>	<b>1 jour</b>	<b>18.00</b>	<b>18.50</b>	<b>21.28</b>
	<i>Tarif Conjoint</i>	<b>1 jour</b>	<b>12.00</b>	<b>12.25</b>	<b>14.08</b>
	<i>Titulaire</i>	<b>3 jours</b>	<b>36.00</b>	<b>36.75</b>	<b>42.26</b>
	<i>Tarif Conjoint</i>	<b>3 jours</b>	<b>21.00</b>	<b>21.50</b>	<b>24.72</b>
		<b>7 jours</b>	<b>46.00</b>	<b>47.00</b>	<b>54.04</b>
	<i>Moins de 18 ans</i>	<b>par jour</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
<b>PETIT GIBIER</b>	<b>Par chasseur</b>	<b>1 jour</b>	<b>11.00</b>	<b>11.25</b>	<b>12.93</b>
	<b>Par chasseur</b>	<b>3 jours</b>	<b>20.00</b>	<b>20.50</b>	<b>23.57</b>
	<b>Par chasseur</b>	<b>7 jours</b>	<b>31.00</b>	<b>31.50</b>	<b>36.22</b>
	<i>Moins de 18 ans</i>	<b>par jour</b>	<b>2.00</b>	<b>2.00</b>	<b>2.30</b>
<b>ACCÈS</b>	<i>Journalier</i>	<b>Par véhicule</b>	<b>10.44</b>	<b>10.65</b>	<b>12.24</b>
	<i>Moins de 18 ans</i>	<b>Par enfant</b>	<b>.44</b>	<b>0,44</b>	<b>.50</b>

*En cas de disparité avec la tarification acheminée au MFFP, celle acceptée par le MFFP s'applique.*

## RAPPEL

**La Vente Pré-Saison aura lieu au  
2496, rue Dubose à Jonquière (secteur Arvida)  
(Bureau) de la Zec Martin-Valin**

Le jeudi 11 avril de **13 h à 20 h**  
Le vendredi 12 avril de **13 h à 20 h**  
Le samedi 13 avril de **10 h à 13 h**

**À gagner : un remboursement de la valeur du forfait saisonnier acheté.  
Un forfait supplémentaire sera remboursé parmi les clients ayant acheté un billet de  
5\$ pour la société Alzheimer**

**Service de paiement direct et de cartes de crédit disponible**  
-----

### **PRINCIPALES DATES DE PÊCHE ET DE CHASSE SUR LA ZEC MARTIN-VALIN SAISON 2019**

<b>Pêche 2019</b>	17 mai au 8 septembre 2019
<b>Ours noir</b>	
Armes à feu, arbalète et arc	15 mai 2019 au 30 juin 2019
Arbalète et arc	7 septembre au 22 septembre 2019
<b>Lièvre d'Amérique</b>	
Arme à feu, arbalète et arc	21 septembre 2019 au 31 mars 2020
Collet	21 septembre 2019 au 31 mars 2020
<b>Gélinotte et tétras</b>	
Arme à feu, arbalète et arc	21 septembre 2019 au 15 janvier 2020
<b>Original (Saison 2019: Veau Mâle et Femelle)</b>	
Arbalète et arc	7 septembre au 22 septembre 2019
Arme à feu, arbalète et arc	28 septembre au 18 octobre 2019
<b>Cerf de Virginie (Saison 2019: Mâle bois de 7 cm et +)</b>	
Arbalète et arc	2 novembre au 7 novembre 2019
Arme à chargement par la bouche	8 novembre au 10 novembre 2019

En cas de disparité avec les dates publiées par le MFFP, celles du ministère s'appliqueront.